

<b>Zeitschrift:</b>	Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
<b>Herausgeber:</b>	Spitex Verband Schweiz
<b>Band:</b>	- (2020)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Un conseiller aux Etats s'engage pour l'ASD
<b>Autor:</b>	Heiniger, Francesca / Ettlin, Erich
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-928285">https://doi.org/10.5169/seals-928285</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un conseiller aux Etats s'engage pour l'ASD

Depuis juin 2020, le conseiller aux Etats Erich Ettlin (Obwald, PDC) fait partie du comité d'Aide et soins à domicile (ASD) Suisse. Il est aussi vice-président de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-E).

**Magazine ASD: Erich Ettlin, quelle est votre motivation à rejoindre le comité d'Aide et soins à domicile (ASD) Suisse?**

Erich Ettlin: Il m'importe de contribuer à l'amélioration des conditions-cadres pour les soins et le soutien ambulatoires. Les prestations ambulatoires de soins, d'assistance et d'économie domestique sont d'une extrême importance pour notre société. Elles permettent aux gens, ceux également frappés par la maladie, de rester aussi longtemps que possible dans leur environnement habituel. Vu le changement démographique et en vertu du principe «l'ambulatoire avant le stationnaire», le travail des services d'ASD gagne en importance. Il faut absolument assurer le financement des soins et renforcer le personnel soignant. Pour des raisons de politique sociale et personnelles, ces questions me tiennent à cœur. Je m'engage donc avec plaisir.

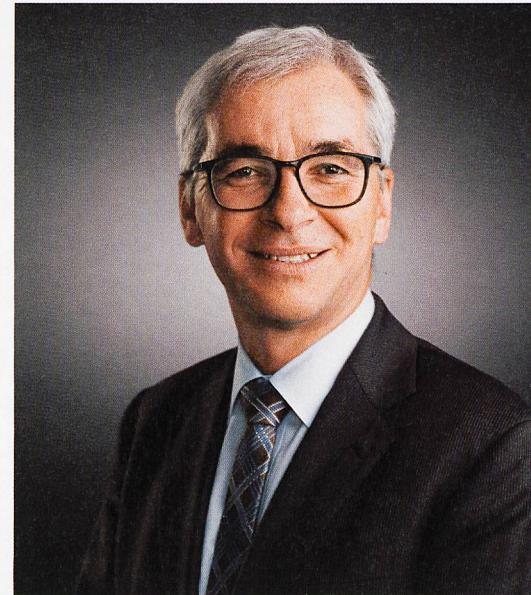
**Depuis juin, vous êtes également membre du groupe d'experts Politique et du conseil politique consultatif d'ASD Suisse. Quelles sont vos priorités au niveau politique dans le domaine des soins et du soutien ambulatoires?**

Le sujet le plus large et le plus important est sans doute le financement des soins. Il est évident que le financement des prestations de soins doit être assuré. Cependant, les mesures qui entraînent une forte augmentation des primes ne trouveront pas un soutien majoritaire. Il faut donc trouver des solutions qui assurent le financement des soins sans pour autant provoquer une augmentation

des primes d'assurance-maladie. Personnellement, je pense qu'une augmentation des coûts pour les soins à domicile ne provoquerait pas forcément une hausse sensible des primes, car les prestations de soins à domicile ne représentent qu'un petit pourcentage des coûts totaux du secteur de la santé. Il faut également savoir que les prestations de soins à domicile évitent souvent le recours à d'autres services plus coûteux. Une autre question importante est le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS). Le comité d'ASD Suisse soutient l'inclusion des soins dans EFAS. A mon avis, nous avons besoin d'une base de données améliorée et plus transparente pour que prestations et coûts puissent réellement être comparés. C'est le seul moyen pour s'assurer qu'EFAS soins compris ne provoque pas une hausse des primes. EFAS soins compris est aussi important pour continuer de faire avancer les soins intégrés.

**Quels défis futurs demandent votre engagement au sein du comité d'ASD Suisse?**

A part les deux sujets déjà mentionnés – le financement des soins et EFAS soins compris – c'est le contre-projet à l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts» qui nous occupe actuellement. Renforcer les soins me tient à cœur, mais pour atteindre cet objectif, il faut des conditions-cadres adéquates pour sa mise en œuvre. Il faut se demander dans quelle mesure le parlement devrait légiférer pour dire aux responsables du secteur de la santé ce qu'ils doivent faire.



Erich Ettlin, membre d'ASD Suisse Photo: m&d

La crainte d'un accroissement du volume des prestations existe, surtout quand aucun contrôle n'est prévu. Je soutiens fermement un renforcement des services de soins qui va de pair avec un renforcement de la formation. Après avoir réduit de CHF 200 millions les contributions à la formation en février, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-E) les a augmentées de CHF 100 millions. Elle a toutefois simultanément rendu la campagne de formation des cantons moins contraignante en remplaçant le «doit» par un «peut», en exigeant que les compétences du personnel soignant dépendent de la conclusion d'accords avec les caisses-maladie. Je pense que ces accords doivent être formulés de manière très pragmatique, par exemple dans le cadre de contrats administratifs entre les associations et les assureurs, définissant les prestations en fonction des compétences du personnel soignant qui pourront être facturées de manière indépendante.

Interview: Francesca Heiniger

## Biographie express

Erich Ettlin, 58 ans, travaille comme économiste d'entreprise, expert fiscal et expert-comptable. Il est partenaire chez BDO Suisse et habite à Kerns, son village natal, dans le canton d'Obwald.